Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 060-216005181-20261023-202648-DE

Commune de RANTIGNY

PLAN LOCAL D'URBANISME

MISE EN COMPATIBILITE avec déclaration de projet

5b

REGLEMENT GRAPHIQUE

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Territoire communal"

Echelle : 1/2500e

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
3, rue de Witten 60000 BEAUVAIS
Téléphone : 03.44.45.17.57
contact@urbaservice.fr

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Courbes de niveau
- Espace boisé classé à conserver, à protéger ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Accès direct interdit
- Plantations d'intégration à réaliser au titre de l'article R.151-43(2°) du Code de l'Urbanisme
- ★ ★ ★ ★ Plantations à réaliser (végétation buissonnante)
- Polygone constructible

UA	Zone urbaine ancienne
UB	Zone urbaine mixte
UC	Zone urbaine à dominante d'habitat collectif
UD	Zone urbaine à dominante d'habitat pavillonnaire
UDa	Secteur urbain à dominante pavillonnaire à densifier
UE	Zone urbaine à dominante commerciale comprenant le secteur UEa
UI	Zone urbaine à vocation artisanale ou industrielle
UIa	Secteur urbain à vocation d'activité (hauteur limitée)
UP	Zone urbaine d'équipements publics
1 AUm	Zone à urbaniser à vocation mixte, urbanisable de suite
1 AUi	Zone à urbaniser destinée à l'accueil d'un campus numérique
2 AU	Zone à urbaniser destinée à l'accueil d'un campus numérique et à ses activités connexes (ouverture à l'urbanisation soumise à procédure adaptée)
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nj	Secteur destiné à l'accueil de jardins familiaux
Nh	Secteur naturel humide